



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

place de la France dans le Pacifique

Question au Gouvernement n° 211

Texte de la question

PLACE DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Napole Polutele, pour le groupe Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants.

**M. Napole Polutele.** Monsieur le Premier ministre, avec le temps, c'est autour du Pacifique que les affaires du monde se passent : sur ses rives réside une majorité de la population mondiale, sur ses pourtours se déploie une puissance économique considérable et sur ses eaux se croisent de nombreuses routes commerciales. L'Europe est loin, et pratiquement absente. Demain, seule la France continuera à y être présente pour l'ensemble de l'Union européenne, car le *Brexit* ne permettra plus à la Grande-Bretagne de représenter l'Europe. Avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les îles Wallis et Futuna, nos collectivités occupent une superficie plus grande que l'Europe et une zone économique exclusive qui donne à la France la deuxième place mondiale. Cela suscite de grands espoirs pour l'avenir. Le secrétaire d'État Sébastien Lecornu est venu sur place prendre la pleine mesure de nos relations interrégionales et leur enjeu pour l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, comment la France entend-elle développer ses relations internationales dans le Pacifique ? Notre pays sera-t-il représenté dans les instances locales à un niveau crédible et a-t-il pour ambition d'y tenir un rôle ? Soutiendrez-vous l'adhésion de Wallis-et-Futuna au Forum du Pacifique ? Quel est le calendrier que la France entend suivre concernant le sommet France-Océanie et quelles y seront ses intentions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Oui, monsieur le député, la France est pleinement un pays du Pacifique, comme elle est pleinement un pays de l'océan Indien, un pays de la Caraïbe, un pays de l'Amérique latine. Car la France rayonne à travers le vaste monde par toutes les facettes de sa diversité, de ses territoires – et aussi de ses terroirs, madame Dalloz – et de ses aires marines. Oui, monsieur le député, le Pacifique, ce bien commun de l'humanité, est riche en matière humaine, en matière de culture ou de biodiversité.

**Un député du groupe LR .** On attend du concret dans la réponse !

**M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État.** Quant au concret, c'est bien simple : le Gouvernement était justement représenté lors du Forum des îles du Pacifique. M. Lecornu y était et il a porté cette parole forte de la France pour appuyer l'accession au statut de membre à part entière de Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, le Gouvernement reste évidemment très actif dans la communauté du Pacifique. Il reste attaché au

Fonds Pacifique, qui permet une coopération économique, sociale et culturelle. Il noue aussi un partenariat stratégique avec les États voisins – je pense bien sûr à l'Australie, et au dialogue dense que nous menons avec la Nouvelle-Zélande. En 2018, il y aura une échéance capitale : le sommet France-Pacifique-Océanie. Préparons-le ensemble ; c'est un bel horizon que de réussir à ce que le Pacifique, ce cœur battant de notre humanité, reste aussi dans le cœur de tous les Français. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Napole Polutele](#)

**Circonscription :** Wallis-et-Futuna (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 211

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2017](#)